

“ que M. de Maisonneuve, Gouverneur de Montréal, amène de France, “ où il est allé exprès.” Cette Religieuse s’exprimait de la sorte le 12 août ; et comme M. de Maisonneuve tardait toujours d’arriver, on multiplia les prières et les exercices religieux, pour obtenir son prompt retour (*), qui n’eut lieu enfin que le 22 de septembre. Ce grand retard vint d’abord de la difficulté de former sa nouvelle recrue, et les avaries qu’il essuya sur la mer.

XXX.

Nombre, qualités et lieux de naissance des hommes enrôlés par M. de Maisonneuve.

Le dessein de M. de Maisonneuve étant de repousser les Iroquois et d’établir solidement la colonie de Villemarie, il ne voulut conduire avec lui que des hommes jeunes, robustes et courageux, tous propres au métier des armes, exercés chacun dans quelque profession nécessaire ou utile au nouvel établissement, et tous sincèrement catholiques. Il exigea de plus qu’ils fussent gens de bien et de mœurs irréprochables, afin qu’ils ne gâtassent pas le reste du troupeau, en quoi, dit la Sœur Morin, il a parfaitement réussi. Pour s’aider dans ce choix, il se servit de M. de la Dauversière ; et l’un et l’autre levèrent ainsi des hommes, dans la Picardie, la Champagne, la Normandie, l’Île-de-France, la Touraine, la Bourgogne, mais principalement dans le Maine et l’Anjou, surtout aux environs de la Flèche, d’où M. de la Dauversière les tira presque tous. Dans le courant des mois de mars, avril et mai 1653, ces hommes passèrent, par devant des notaires, leurs actes d’engagement avec la Compagnie de Montréal ; et ceux qui s’engagèrent de cette manière à la Flèche furent au nombre de cent dix-huit, ainsi que le montrent encore aujourd’hui leurs actes d’engagement, conservés en original dans les minutes du notaire de Lafousse, qui les écrivit. En outre, trente-six autres passèrent aussi ailleurs des contrats semblables, en sorte que le nombre total de ces hommes, tous propres à porter les armes, s’éleva à cent cinquante-quatre. Nous en donnons le rôle détaillé à la page 770, désignant les pays d’où la plupart furent tirés. Quelques-uns cependant se désistèrent ; d’autres moururent dans la traversée ; et, au témoignage de M. de Belmont, il n’en arriva que cent cinq à Villemarie.

(*) On fit pour cela une Procession à Québec, le 7 septembre, où marchait quatre cents mousquetaires bien armés, qui firent diverses décharges, et on ajoute qu’ils donnèrent par là de l’épouvante aux Iroquois, qui se trouvaient alors à Québec pour la paix. On doit supposer que la plupart des hommes armés de la sorte étaient des sauvages de Sillery ou de l’Île d’Orléans, et que ces quatre cents mousquetaires n’étaient pas capables d’inspirer une grande terreur, puisque ces cent hommes que M. de Maisonneuve conduisait étaient regardés et furent, en effet, comme les sauveurs du pays, ainsi que la suite le montrera.